



Assemblée Générale 2024

22 Mai 2025



Rapport d'Activité et

Comptes Annuels 2024



SOMMAIRE

<i>A/ <u>Rapport Moral</u></i>	<i>P4</i>
--------------------------------	-----------

<i>B/ <u>Rapport d'Activité :</u></i>	<i>P5</i>
---------------------------------------	-----------

1 : L'atelier et Chantier d'Insertion :

- <i>Le Transport à la Demande</i>	<i>P6</i>
- <i>Les Livraisons à Domicile</i>	<i>P6</i>
- <i>Les Métiers du Service à la Personne</i>	<i>P7</i>
- <i>L'Atelier « Vélos »</i>	<i>P7</i>
- <i>Le Garage Solidaire</i>	<i>P7</i>

<i>2 : <u>L'animation Mobilités douces et Actives</u></i>	<i>P11</i>
---	------------

<i>3 : <u>Le dispositif Réinsertion vers l'Emploi (RIVE)</u></i>	<i>P15</i>
--	------------

<i>4 : <u>L'Offre Repérage et de Remobilisation (O2R)</u></i>	<i>P17</i>
---	------------

<i>5 : <u>Le Jardin Partagé</u></i>	<i>P18</i>
-------------------------------------	------------

C/ Rapport Financier

- *Rapport Commissaire aux comptes* *P21*
- *Le Bilan et le Compte de Résultat* *P28*
- *Annexes* *P32*
- *Rapport spécial du Commissaire Aux*
- *Comptes sur les conventions réglementées* *P41*
- *Relations avec l'Association FJEPSC La Passerelle et la*
Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise (2C2A) *P44*

E / Annexes

- *Bilan du transport à la demande 2024* *P45*
- *Focus Transport santé 2024* *P47*
- *Organigramme LA ROUTOURNE* *P50*

A/ Rapport Moral :

Cette première Assemblée générale revêt un caractère particulier pour l'ensemble des administrateurs que je représente, des salariés et des bénévoles de l'association. Nous n'oublions pas d'où nous sommes issus, et ce projet n'aurait jamais vu le jour sans la confiance et le soutien apporté par le FJPCS La Passerelle.

Cette année 2024 a vu en effet la scission, même si ce terme ne reflète pas la qualité des relations qui nous lient au centre social, prendre corps, et notre association vole aujourd'hui de ces propres ailes.

Cette prise d'indépendance, souhaitée et anticipée dès l'origine du projet, n'est pas sans conséquence. Sans parler de saut dans l'inconnu, ceci génère toutefois son lot de difficultés, voire d'angoisses, qu'il nous a fallu surmonter.

Nous sommes néanmoins très fiers du développement de ce projet et de l'association qui compte pour sa première année d'existence pas moins de 750 adhérents et près d'une cinquantaine de salariés. L'ensemble des actions que nous avons envisagées au départ ont pris corps, au-delà de nos espérances pour certaines, d'autres étant encore en pleine croissance, nous l'aborderons dans le rapport d'activité.

Ce numéro d'équilibriste se heurte cependant à la réalité financière, dans un contexte national peu porteur. Toutefois, c'est également, nous dirions même surtout au niveau local que nos principales difficultés apparaissent. Notre projet, cité en exemple dans des instances régionales, voire nationales, se heurte à une incompréhension et une absence de soutien manifeste des deux principales collectivités locales que sont la communauté de communes et la Ville de Vouziers.

Si la Communauté de communes s'est positionnée sur un soutien à la création des postes en insertion, avec le soutien de la commission développement économique, ce que nous avons bien évidemment applaudi comme une avancée majeure, elle s'est en revanche complètement désolidarisée du financement des actions de mobilité, qui sont pourtant le cœur de notre projet. Rappelons pourtant que la collectivité a pris la compétence mobilité en 2021, et que nous avons construit ce projet en toute transparence sur la dimension qu'il était amené à prendre.

La Ville de Vouziers n'a pas étudié notre demande de financement en 2024, et n'a pas non plus daigné la présenter en commission en 2025. Nous sommes dans une incompréhension totale devant ces décisions, pour un projet dont l'utilité sociale n'est plus à démontrer au vu du succès de nos actions.

Si ces décisions nous mettent en position délicate, elles n'altèrent en rien notre volonté et notre détermination à proposer des services de qualité aux habitants du territoire, d'essayer de répondre à leurs difficultés, leur proposer des actions éducatives et solidaires, et aussi et peut-être même surtout de les accompagner dans leur parcours de vie afin de les insérer durablement dans le monde du travail.

B/ Rapport d'Activité :

L'atelier et Chantier d'Insertion :

Rappel des étapes de la création :

- 1) 01 Janvier 2021, Agrément ACI sous l'association FJEPCS La Passerelle ;
- 2) Création de l'association LA ROUTOURNE le 09/10/2023 et cession officielle par le FJEPCS LA PASSERELLE au 01 Janvier 2024.
- 3) On est passé de 4 à 31 ETP sur 3 ans et demi :
 - (a) Initialement 4 ETP, porté à 9 ETP courant 2021 ;
 - (b) En 2022, Agrément pour 19 ETP ;
 - (c) En 2023, Sollicitation pour 28 ETP ;
 - (d) En 2024, 31 ETP.
- 4) Reconduction de la retenue dans le cadre de l'appel à projet national « Inclusion et Ruralité » de la MSA et du Ministère du travail (soutien à l'émergence de structures en milieu rural, accompagnement sur 3 ans (financement et ingénierie) sur la période 2024 à 2027.
- 5) 5 Activités :
 - (a) Le Transport à la demande
 - (b) Les Livraisons à domicile
 - (c) Les métiers du service à la personne
 - (d) L'Atelier vélos
 - (e) L'Atelier garage.

A. L'équipe permanente de l'ACI

- Romain DISCRIT (Directeur) ;
- Fabienne HALLAERT (Secrétaire de gestion)
- Alexandra DHONDT (Comptable-gestionnaire de paie)
- Romaric BEAUJET (Conseiller en Insertion Professionnelle)
- Annabel LOGEART (Conseillère en Insertion Professionnelle, Contrat Pro Master 2)
- Christian DURAND (Encadrant technique mobilité (Diplôme ETI Finalisé)
- Yohann MAILLARD (Encadrant technique mécanique (Diplôme ETI Finalisé)
- Hippolyte LEROY (animateur territoriale mobilité douce et active, Diplômé BPJEPS et Animateur Mobilité à Vélo AMV)
- Véronique LECASSE (Encadrante technique Service à la personne (diplômée éducatrice).



B. **Les différentes activités développées** depuis le 1^{er} Janvier 2021 à savoir :

- **Le Transport à la demande** Créé en Janvier 2021



1. Composé de 12 Chauffeurs, 1 Secrétaire planning, (Soit **11.85 ETP** réalisés) un Encadrant technique d'insertion diplômé ;
2. Nous avons réalisé en 2024 **5650 transports**, représentant **236827km**, pour **378 bénéficiaires différents**, dont 230 femmes soit 61% du public. Le trajet moyen est de 42km. Par comparaison, en 2023, nous avons réalisé 4533 transports (+25%) représentant 159476km (+48.5%), pour 330 bénéficiaires différents. Le trajet moyen était de 35.2km.

Cette augmentation assez majeure tient à une meilleure organisation du travail, mais aussi qu'en interne nous avons réaffecté du personnel supplémentaire en 2024 sur cette action.

3. Service de transport à la demande pour les habitants du territoire en difficultés avec une large majorité pour l'accès aux soins (près de 40%) ;
4. Près de 45% sur le public « seniors ». Partenariat avec le GHSA pour des transports à l'accueil de jour de VOUZIERS, 20% sur les transports liés au minima sociaux notamment sur l'emploi et la formation et les 20% restant sur le public enfants, jeunes. (Moins de 26 ans) et 34% sur l'insertion professionnelle (stages, formations, emplois...).
5. Les Tarifs (or bénéficiaires du RSA conventionnés par le PDI)
 - 8€ adhésion à l'année
 - 3€ pour les trajets aux alentours de Vouziers
 - 4.5€ pour les trajets aux alentours du Rethélois
 - 6€ pour les trajets (Sedan, Charleville Mézières et Châlons en Champagne)

Voir le bilan complet et détaillé en annexe

- **Les livraisons à domicile** créé en Mai 2021 avec l'acquisition d'un camion frigorifique financé en partie par le FDI, par la Région Grand-Est et la MSA dans le cadre d'inclusion et ruralité.



- ✓ Composé de 2 chauffeurs et d'une secrétaire planning (**1.36 ETP** en 2024) ;
- ✓ Convention de partenariat avec « Drive fermier de Vouziers (15 producteurs locaux) ;
- ✓ Partenariat avec la Croix-Rouge Française, les Restos du Cœur, et la Boutique alimentaire de la Ville de Vouziers pour la livraison des colis d'aide alimentaire pour les personnes isolées et fragiles ;
- ✓ Réponse aux besoins en recrutement dans le domaine du transport et de la logistique ;
- ✓ Nombre de colis livrés en 2024 : Resto du cœur : 329 colis ; Croix rouge : 81 colis ; Boutique alimentaire : 105 colis ; Drive fermier : 50 colis ; Drive Leclerc : 10 colis
- ✓ **Soit 575 colis alimentaires** livré sur l'exercice 2024
- ✓ Réflexion sur l'évolution de ce projet (Epicerie solidaire itinérante).



- Les métiers du service à la personne Créé en Janvier 2021
 - ✓ Composés de 9 personnes (**8.13 ETP** en 2024), 1 Encadrant technique d'insertion diplômée Educatrice ;
 - ✓ contrat de prestation a été signé. Le FJEPCS a été subventionné par La Communauté de Commune pour cette prestation dont nous sommes le prestataire.
 - ✓ Partenariat avec Auto-Ecole ASSIMIL valable aussi pour le service du transport à la demande (2 permis en cours d'obtention en cours d'obtention).
 - ✓ Partenariat avec les entreprises du secteur sanitaire et social. (Notamment l'EDPAMS, la Demoiselle)
- L'atelier « Vélos » créé en Mars 2022
 - ✓ 8 salariés en insertion (**6.70 ETP** en 2024), 1 encadrant technique d'insertion ;
 - ✓ Convention avec la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise Préardennaises (SICOMAR) pour la collecte de vélos en déchetterie ; 1006 vélos collectés en 2024, soit 11646kg.
 - ✓ Flotte de vélos à assistance électrique (10 VAE pour la location).
 - ✓ début Janvier 2024, 217 Vélos vendus pour un montant total de 9167,00€ ; 200 vélos supplémentaires remis en état et environ 3 000,00€ de prestations diverses et 2 500,00€ de locations.
 - ✓ Partenariat avec Ardennes Roues Libre (Vouziers) pour l'achat des consommables, l'entretien et le transfert de compétences, l'accueil de stages.
 - ✓ Volonté de développer et animer une dynamique sur les mobilités douces et actives sur le territoire. Projet retenu par l'ADEME (TENMOD 2022/2025).
 - ✓ Travail avec écoles/collèges du territoire plus de 850 enfants et jeunes (Voir par ailleurs).



Le garage solidaire créé en Novembre 2023, l'activité a véritablement commencé en Janvier 2024.

- ✓ Accompagnement DLA avec AGIL'ESS pour le création du garage.
- ✓ 3 salariés en insertion (**2.46 ETP**), 1 encadrant technique d'insertion (commun avec l'atelier vélo) ;





- ✓ Développement d'une activité de location solidaire (4 véhicules bioéthanol, projet « 1 Véhicule Vers l'Emploi », Région Grand-Est/Mob'in Grand-Est/Mobil'Arden). 3 véhicules sans permis électrique en attente et de 2 scooters électriques.
 - ✓ Collecte de dons de véhicules (4 remis en état pour la location ou en remplacement d'un véhicule immobilisé) ou pour la vente. A notre parmi ces véhicules le don de 3 d'entre eux par la MSA Marne Ardennes Meuse.
 - ✓ Bilan de l'activité arrêté au 31/12/2024 : 206 interventions pour un CA de 40 431.06 €
 - ✓ 28 Interventions effectuées sur des véhicules en interne à l'association (10 444.01 €)
 - ✓ 3 tarifications proposées selon le niveau de revenu : 51% des interventions à tarif solidaire, 15% à tarif intermédiaire et 34% à tarif tout public
 - ✓ 25 bénéficiaires du RSA différents ont bénéficié des services du garage solidaire.
- Les locations solidaires depuis novembre 2023
 - ✓ Dans le cadre du dispositif « Un Véhicule Vers l'Emploi » de la Région Grand-Est, nous avons la gestion d'une flotte de 4 véhicules bioéthanol et hybrides destinés à la location pour le maintien ou le retour à l'emploi ou à la formation
 - ✓ Nous disposons également de 2 scooters électriques, et attendons 3 véhicules électriques sans permis type AMI Citroën.
 - ✓ 1168 jours de location cumulés en 2024.
 - Les mises à disposition de véhicules
 - ✓ Nous mettons à disposition nos véhicules à d'autres associations, collectivités, groupe scolaire....
 - ✓ 107 jours de prêts de nos véhicules 9 places pour 10814km parcourus
 - ✓ 26 jours de prêt de notre véhicule frigorifique pour 985km parcourus
 - ✓ Les bénéficiaires : Le Rugby Club Vouzinois, Bronca, l'OGEC Saint-Louis, Argonne PNR, l'Harmonie Municipale, CAN Ardennes, Les Arts aux Champs, le Comité Ratikovice, France Travail, le Pôle Scolaire Dora Levi, le FJEPCS La Passerelle, le Réseau des Zones Ateliers (ZARG), Le Lycée Jeanne d'Arc.



C. Focus sur les salariés en Insertion

- **Salariés accompagnés en 2024 :** 50 personnes (32 présents en 2023 et 18 depuis début 2024) ;
- **Répartition Hommes/Femmes.** 29 hommes (58%) et 21 femmes (42%)
- **Âges à l'entrée sur le chantier d'insertion.** Majorité des 30-40 ans, et des plus de 55 ans.
- **Les différents critères d'éligibilité à l'entrée sur l'ACI.** En vert ce sont les critères de niveau 1 (1 seul critère suffit pour rentrer sur le chantier) et en bleu critères de niveau 2 (3 critères de niveau 2 pour rentrer sur le chantier)
 1. 56 % bénéficiaires du RSA
 2. 64 % DELTD (+24 mois)
 3. 14 % allocataires ASS
 4. 88 % ont un niveau inférieur au niveau BAC
 5. 24 % de séniors de + de 50 ans
 6. 20 % de jeunes de – 26 ans
 7. 30 % de DELTD (12 – 24 mois)
 8. 20 % en RQTH
 9. 20 % en parents isolés
 10. 100 % en zone ZRR
- **Les difficultés identifiées à l'entrée :** Logement, formation/qualification, difficultés financières, démarches administratives, santé et mobilité
- **Les prescripteurs :** Pôle emploi, Cap emploi, Mission Locale, référents de parcours et Auto prescription.

D. Les différents projets professionnels à l'entrée sur l'ACI

- ✓ 15 transport
- ✓ 2 Logistique
- ✓ 1 Bâtiment
- ✓ 2 Mécanique
- ✓ 11 Service à la personne
- ✓ 3 Création d'entreprise
- ✓ 5 Commerce
- ✓ 1 Domotique
- ✓ 1 Restauration
- ✓ 2 Animation
- ✓ 1 Agriculture
- ✓ 4 Retraite
- ✓ 2 Social



E. Les actions périphériques menées pendant leur parcours

Ce sont toutes les actions sur lesquelles les salariés sont positionnés.

- ✓ 50 ont effectués une PMSMP dans des entreprises du secteur ;
- ✓ 3 salariés ont effectué des périodes d'emploi ;
- ✓ 31 Formations
- ✓ 72 actions collectives sont des actions périphériques à l'emploi utiles dans le parcours des salariés (Participation à des forums emplois, Job dating, à des ateliers en interne pour les aider à faire leur CV et lettre de motivation et des ateliers liés à la santé).

F. Les sorties positives et leur motif

- ✓ 1 CDD + 6 mois
- ✓ 1 CDD – 6 mois
- ✓ 1 création d'entreprise
- ✓ 1 formation qualifiante
- ✓ 3 retraités
- ✓ 5 sorties sans solution
- ✓ 2 sorties non maîtrisable (Décès, santé)

12 sorties : soit 58% de sorties dynamiques, pour 25% de sorties en emploi et 8% en sorties en formations :

- ✓ 1 emploi
- ✓ 1 création d'entreprise
- ✓ 1 formation qualifiante
- ✓ 5 sorties sans solutions

Pour les bénéficiaires du RSA : 37,5% de sorties dynamiques, 25% de sorties en emploi et 12,5% de sorties en formations

Nous remercions toutes les personnes présentes à notre comité de pilotage et à toute l'attention qu'ils ont porté lors de la présentation de l'ACI.

Absences relevées au 01/12/2024 représentent 3,84 ETP.

- ✓ 18.59% d'Absences diverses
- ✓ 7.65% Accident de travail ou trajet
- ✓ 13.22% Maternité/paternité
- ✓ 60.54% Maladie



2 : L'animation Mobilités douces et Actives

L'animation du territoire

La Grande Traversée de l'Argonne :

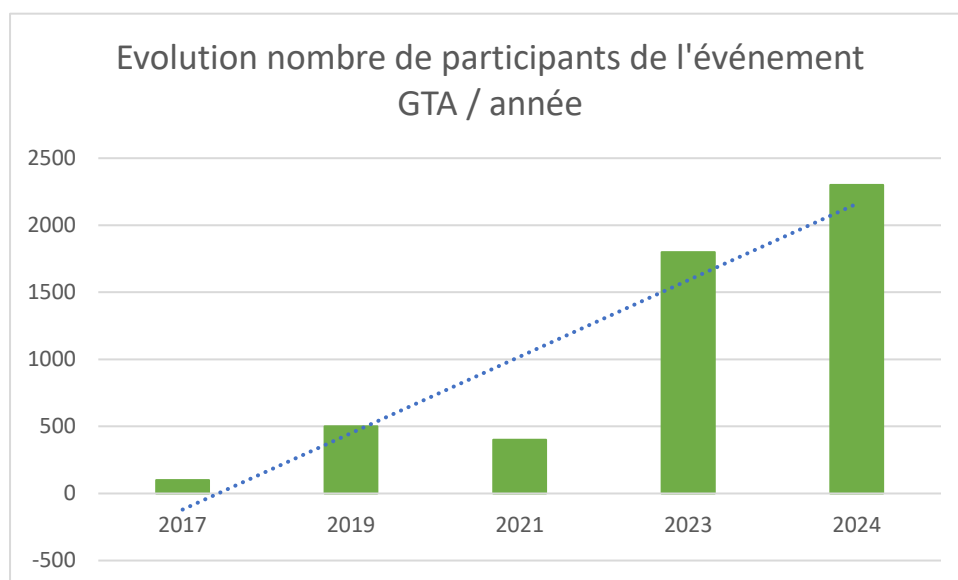
Notre association est mobilisée depuis la création de l'action « Grande Traversée de l'Argonne » (<https://www.grande-traversée-argonne.fr/>) en 2017. Représentée au sein du conseil d'administration et du bureau d'Argonne PNR, le directeur du pôle insertion du FJEPCS, aujourd'hui directeur de La Routourne est depuis 2022 administrateur référent de cet événement au sein du bureau d'Argonne PNR. Il est notamment chargé de la coordination générale de cet événement qui nécessite un travail constant tout au long de l'année. C'est donc tout naturellement que La Routourne a poursuivi cet engagement depuis 2024.

Cet événement, initialement créé sur une seule journée sur la traversée de l'Argonne (Ardennaise, Marnaise et Meusienne) sur le tracé du GR 14, est devenu au fil des années un événement structurant et fédérateur sur le territoire. Ce sont aujourd'hui plus de 30 associations (culturelles, sportives, sociales, médico-sociales...) et 250 bénévoles, ainsi qu'une soixantaine de salariés de ces différents organismes qui se fédèrent pour coorganiser sur 5 journées consécutives une douzaine d'épreuves adaptés à tous niveaux de pratiques de mobilités douces et actives (randonnée toutes distances, vtt toutes distances, Gravel, canoë, course d'orientation, trail, course à obstacles...). Les collectivités, dans le cadre de l'Entente Argonnaise (CC Argonne Ardennaise, CC Argonne Champenoise, CC de l'Aire à l'Argonne, CC de l'Argonne Meusienne), les départements de la Marne, de la Meuse et des Ardennes, la région Grand-Est sont également aujourd'hui partenaires de cet événement, ainsi que de nombreuses communes (Boult-aux-Bois, Châtel-Chéhéry, Varennes en Argonne, Beaulieu en Argonne...).

Les épreuves proposées sont sportives voire ultra-sportives, afin de drainer des coureurs venant d'autres territoires, mais aussi très accessibles au public familial pour cibler le public local.

D'un coureur d'ultra trail réalisant la grande traversée à la première édition (plus de 120km en trail en une journée), entouré d'une poignée d'autres participants sur quelques tronçons, l'événement s'est progressivement développé jusqu'aux deux dernières éditions qui marquent un tournant dans le volume et la diversité des supports d'animation et de la mobilisation citoyenne et associative :

Du 08 au 15 mai 2024 : 2300 inscrits, près de 200 jeunes environ inscrits sur le raid UFOLEP, 7 journées d'animation au total. Cet événement continue donc à se développer et devient un temps fort reconnu institutionnellement par l'ensemble des collectivités locales impliquées (Région grand-Est, Département de la Meuse, de la Marne et des Ardennes, CC de l'Argonne Ardennaise, de l'Aire à l'Argonne et de l'Argonne Champenoise)



La Routourne a créé et porté la journée du vendredi 10/05 autour de Vouziers : Mise en place d'une balade à vélo de 18km sur la voie verte couplée avec une balade en canoë sur l'Aisne de 6.5 km. Public familial, avec concert à l'issue. L'accueil et la logistique a été assurée par les salariés du chantier d'insertion (25 salariés, dont 4 permanents et 6 bénévoles mobilisés sur la journée), la restauration a été assurée par des producteurs locaux. Près de 100 participants sur cette journée.

Sur les autres journées, le mercredi, lors du raid aventure de l'UFOLEP, nous avons prêté une soixantaine de vélos pour les jeunes, et assuré la logistique et les transports. Près de 180 jeunes collégiens étaient inscrits sur cette action.

Le samedi lors du trail notre structure a mis à disposition des véhicules (transport des coureurs (3 salariés)

Animations dans les Ecoles/ Collèges :

Au vu de la très forte sollicitation des établissements scolaires en 2023/2024, nous avons invité l'ensemble des représentants de ces établissements à une réunion de coordination afin d'organiser au mieux la saison 2024/2025 et accorder les agendas. Un programme complet a été convenu avec ces établissements : Pôle scolaire Dora Levi Vouziers, école primaire André Dhôtel Attigny, école primaire de Grandpré, Collège de Grandpré, Collège d'Attigny, Cité Scolaire de Vouziers (Collège Paul Drouot et Lycée Thomas Mazaryk, nouveaux partenaires).

En Avril nous avons participé au Savoir Rouler à Vélo (SRAV) bloc 3 dans les écoles de Grandpré :

6 séances : 131 élèves. Prêt de vélos, contrôle des vélos et accompagnement technique.

Accueil Collectif de mineur : Prêts de vélos, assistance technique, séance initiation : 10 enfants (10/13 ans).

Mai : Grande Traversée de l'Argonne : 180 élèves collégiens inscrits.

De mai à juin, nous avons participé au SRAV bloc 2 et bloc 3 à l'école de Dora Levi :

22 séances pour 261 élèves du CP au CM2

Prêt de vélos, contrôle des vélos et accompagnement technique.

Juin 2024, accompagnement en sortie scolaire à vélo pour le collège d'Attigny : 90 élèves

Atelier de réparation mobile au collège de Attigny, accompagné par le collège de Machault. 12 ateliers pour 80 enfants de 4ème et 3ème, pendant la semaine de la prévention routière. Accompagné de l'association de prévention routière de Chalons en Champagne et de l'office d'animation des Crêtes Préardennaises

Juin : Participation à la journée du développement durable au collège de Grandpré, Atelier de réparation mobile, 40 élèves 4ème et 3ème.

Juillet : Accueil Collectif de Mineur : Prêt de vélo, assistance technique, initiation. 12 enfants (10/13 ans)

Septembre : Participation à la journée de cohésion sportive au collège de Grandpré, prêt de 30 vélos,

Septembre : Mise en place d'une course de relais avec 48 collégiens.

Soit au total 672 enfants du CP à la troisième, auxquels on peut ajouter les collégiens inscrits sur le Raid Ufolep de la Grande traversée de l'Argonne, soit **852 jeunes au total**.



Animations Grand public :

- Atelier de remise en selle organisé par le CPTS du vouzinois, 2 séniors et 1 adulte.

15 km sur la voie verte.

- Ateliers collectifs à destination de publics éloignés (bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi)

3 séances pour 4 groupes de 8 personnes, soit 12 séances au total

Jour 1 Présentation du projet et des supports d'activités de la Routourne

Jour 2 Prévention routière et promotion de la mobilité douce

Jour 3 Remise en selle, parcours d'une douzaine de kilomètres

D'autres séances sont programmées sur Charleville-Mézières en partenariat avec la plateforme de mobilité Mobil'Arden, pour des publics FLE (Français Langue Etrangère) en novembre, ainsi qu'avec la Mission locale Sud-Ardenne également en novembre et décembre.

- Fête des Voies Vertes (14/09/24):
- Convergence vers le lac de Bairon avec l'association Vél'Oxygène de Reims, 20 km au départ de Vouziers, 30 km au départ d'Amagne, une dizaine de participants.

Cette partie du travail de l'animateur sera à développer en 2025. En effet, son arrivée en mars lui a permis de prendre en charge l'ensemble des actions à destination du public scolaire, ainsi que la GTA. Il a également suivi son cursus de formation AMV sur la période de juin à octobre, mais aussi réorganisé l'activité de collecte et de réparation de vélos, ce qui lui a laissé peu de temps disponible pour ce volume d'animation grand



Savoir rouler à vélo avec l'école
DORA LEVI le 24 mai 2024

3 : Le dispositif Réinsertion vers l'Emploi (RIVE)

Référente de Parcours : Mme Isabelle JUSTINE

Notre association, à la suite du FJEPCS, portait en 2024 ce dispositif par délégation du conseil départemental des Ardennes pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, dans le cadre d'un appel d'offre du Programme Départemental d'Insertion (PDI).

78 bénéficiaires ont été accompagnés en 2024, dont 54% de femmes.

Situations familiales :

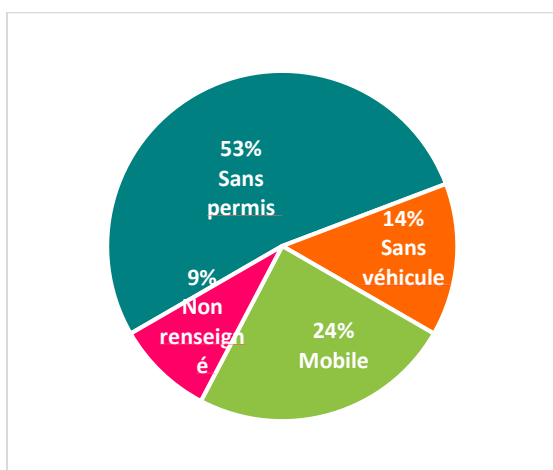
- 26 situations : couples avec enfant(s)
- 6 situations : couples sans enfant
- 11 situations : célibataires avec enfant(s)
- 28 situations : célibataires sans enfant
- 7 situations non renseignées

Près de 70 signalements pour des manquements aux engagements ont été réalisés.

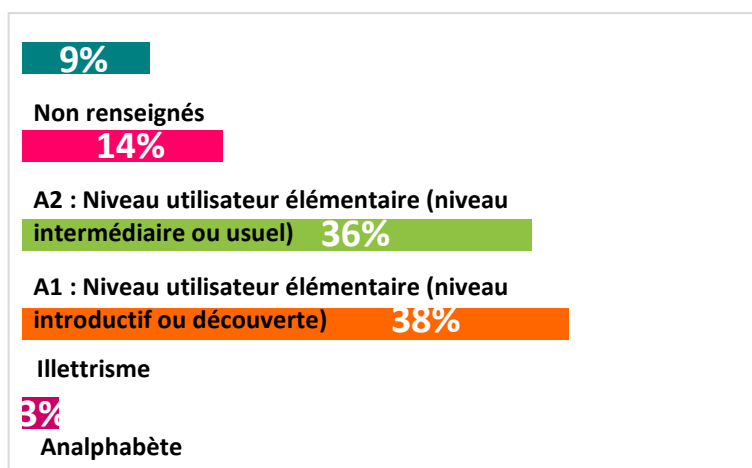
54 fin de mandats sur la période :

- 13 Réorientations
- 7 Sanctions (radiations)
- 14 Plus bénéficiaires du RSA
- 6 Veilles emploi
- 5 Veilles santé
- 9 sorties raisons diverses

Les problématiques identifiées :



67% des allocataires sont *non mobiles*

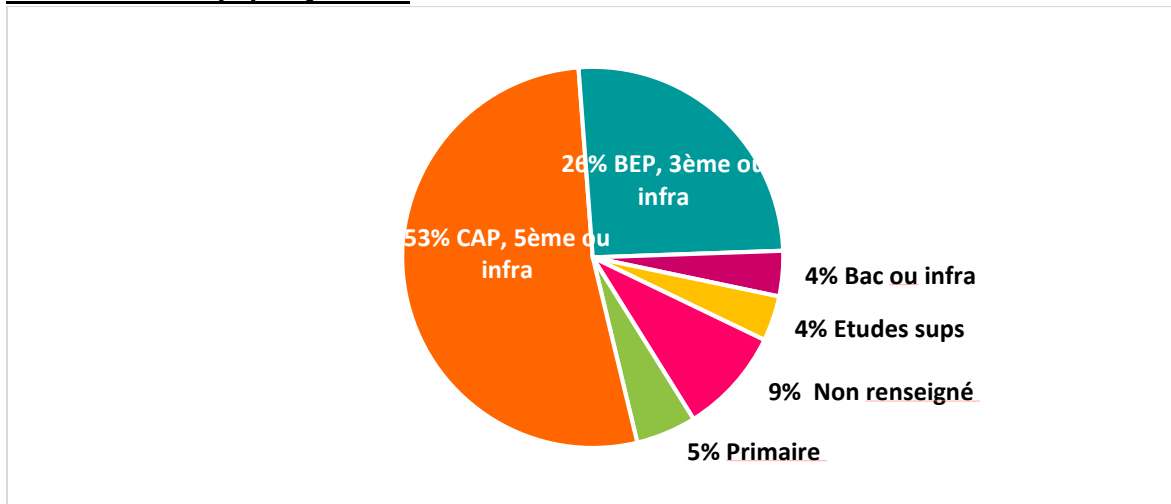


41% des bénéficiaires *en situation d'illettrisme*. Pour référence : A2 est le niveau requis pour un étranger en demande de nationalité française. 77 % du public est inférieur à ce niveau.

Problématiques santé :

- Addictions manifestes : 23 personnes (aucune situation déclarée)
- Limites cognitives et/ou physiques : 36 personnes (5 dossiers MDPH instruits)
- Problèmes psychologiques : 29 personnes (3 déclarés et orientés)

Niveau d'études/ qualification :



Les étapes de parcours :

440 étapes, dont :

- 6 immersions
- 119 positionnements
- 3 formations
- 265 participations ateliers La Routourne
- 22 participations ateliers France Travail
- 12 informations collectives
- 9 participations mobilité
- 4 bénévolat

Insertion professionnelle :

43 insertions professionnelles, dont :

- 3 CDI
- 2 CDD de + de 6 mois
- 27 CDD de moins de 6 mois
- 4 CDDI (Chantier d'insertion)
- 2 PEC
- 1 Contrat de mise à disposition
- 3 Formations certifiantes
- 1 Création Auto-entreprise

4 : L'Offre Repérage et de Remobilisation (O2R)

Référente de parcours : Mme Annabel LOGEART

Nous avons répondu en 2024 à un appel à manifestation d'intérêt de la DREETS sur ce nouveau dispositif expérimental proposé par la DREETS Grand-Est dans le cadre de la loi pour le plein emploi. La volonté de la DREETS était d'avoir une offre départementale sur ce dispositif, nous avons donc répondu en consortium avec deux autres opérateurs : Global Axe, qui est chef de file sur ce projet, et le FJEPCS La Passerelle, avec qui nous interviendrons sur le territoire de l'Arrondissement de Vouziers.

Le FJEPCS La Passerelle sera chargé du repérage des publics dit « invisibles », qui ne sont pas ou plus dans aucun dispositif d'accompagnement, ou qui n'ont rencontré aucun référent depuis plus de 5 mois, ainsi que de la remobilisation de ces bénéficiaires une fois identifiés par le biais d'ateliers collectifs. La Routourne sera chargée également de la remobilisation sur d'autres ateliers collectifs et de l'accompagnement individuel.

A noter que les bénéficiaires du dispositif, accompagnés de manière intensive sur une période de 6 à 9 mois, peuvent bénéficier selon éligibilité d'une allocation comme stagiaire de la formation professionnelle.

Ce dispositif est pour une durée de trois ans, période sur laquelle nous nous sommes engagés à repérer et accompagner 150 bénéficiaires sur le territoire. Global Axe couvrira le reste du département. La convention a été signée en décembre 2024 et se terminera donc en novembre 2027.

5 : *Le Jardin Partagé*

Ce projet est soutenu par le dispositif « Santé Environnement 2024, Encourager les actions de prévention en santé environnement sur le territoire des Ardennes » à l'initiative de l'ARS.

Après une étude faite auprès de nos salariés en insertion, et une constatation :

- De production importante de déchets plastiques, issu des modes de consommations alimentaires au sein de l'ACI,
- Une demande croissante d'avance sur salaire,
- Une perte de cohésion au sein des équipes,

Il a été décidé de profiter de notre terrain de 1500m² pour mettre en place un jardin participatif en Juin 2024, avec les premières plantations de plants de culture issus de dons et l'acquisition de 3 récupérateurs d'eau de pluie de 1000 litres.

Pour 57,1% des salariés l'offre en légumes et fruits frais reste trop onéreuse, et 28,6% reconnaissent avoir une méconnaissance des pratiques culinaires.

Nous avons mis en place des zonages des points de collecte des déchets, et identifier des bacs de tri. Ce qui a permis de diminuer le nombre de sacs jaunes de :

- 7 sacs de Janvier à Juillet 2024
- 4 Sacs d'Août à Novembre 2024.
- Soit 42,8% de réduction des déchets plastiques.

D'autre part, en Juin 2024, en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, des bacs de collectes pour les déchets alimentaires ont été mis en place au sein de chaque point de restauration.

En Septembre 2024, en partenariat avec VALODEA 3 bacs de compostage ont été installés et ils nous accompagnent pour la réalisation d'un bon compostage.

Bilan de la consommation de la 1ère production du jardin

50% des salariés ont eu accès à une offre de légumes frais durant 3 mois.

En Parallèle, et pour favoriser l'accès aux produits frais, un nouveau partenariat avec les « paniers solidaires des jardins de Cocagne » a été instauré en Novembre 2024, pour une phase test : 24 paniers/semaines ont été commandés pour un coût de 3€/panier et par salarié.

Soit un total de 96 paniers consommés sur le mois de Novembre 2024 pour 33 salariés.

En décembre 2024, mise en place d'une convention avec le partenaire ADECMER pour une période de 11 mois à raison de 20 paniers/semaine pour un coût de 5€/panier pour les salariés et une prise en charge de 5€ pour LA ROUTOURNE (coût total du panier 10€)

ACTIONS PERIPHERIQUES :



- 12 salariés ont participé aux 3 ateliers animés par la Mutualité Française « consommer de manière plus adaptée pour la planète et pour la santé ».
- 9 aux ateliers cuisine animés par le Centre Social du FJEPCS LA PASSERELLE ;
- 18 au repas collectif composer à partir des légumes du jardin de LA ROUTOURNE.

Une plantation de 100 pieds de haies et 5 arbres fruitiers dans le cadre du dispositif, « Ma haie pour les abeilles » à l'initiative de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise.

ACTIONS POUR 2025 :

- Des ateliers cuisine mensuels en partenariat avec le Centre Social FJEPCS LA PASSERELLE.
- Un partenariat avec L'IME les Sylvains de Dricourt et l'EHPAD La Demoiselle de Vouziers autour du Jardinage.
- Une journée « Troc plants et graines » le 26 Avril 2025.
- L'école Dora Levi de Vouziers a un espace dédié aménagé sur le jardin avec serre, espace en pleine terre et bacs. Un groupe de 60 enfants est venu dans le cadre du dispositif « école ouverte » pendant les vacances de Pâques, une classe vient chaque vendredi après-midi.



C / Rapport financier

- *Rapport Commissaire Aux Comptes* *P22*
- *Le Bilan et le Compte de Résultat* *P28*
- *Annexes* *P32*
- *Rapport Spécial du Commissaire Aux Comptes
Sur les Conventions Réglementées* *P41*



A.C.R. - A.D.C.

Cabinet PIERQUIN

EXPERTISE-COMPTABLE

COMMISSARIAT AUX COMPTES

S.A.S. au Capital de 294.400 Euros

Siège Social Bureau
28, boulevard Lucien Pierquin
WARCQ
08000 Charleville-Mézières
Tél. 03 24 59 70 50

Bureau
122, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
E-mail :
cabinet.pierquin@cabinet-pierquin.com
Site internet :
www.cabinet-pierquin.com

"LA ROUTOURNE"

Association régie par la loi
du 1^{er} Juillet 1901

Siège Social
39 avenue Charles de Gaulle
08400 VOUZIERES

SIRET : 924 216 120 00015
Code APE : 9499Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

J B P
SUR
LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2024
(Du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024)

membre du réseau
ABSOLUCE

22

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Grand Est
Société de Commissariat aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de l'Est
Siège social : SIRET 351.532.528.00061 - Bureau : SIRET 351.532.528.00079
APE 6920Z - RCS Sedan - TVA intracommunautaire FR 16.351.532.528

Souscripteur des assurances professionnelles dans les conditions prévues par l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 et du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expert-comptable ainsi que de l'article R.822-70 du code de commerce relatif à l'exercice de l'activité de commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2024

A l'Assemblée Générale de l'association « LA ROUTOURNE »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « LA ROUTOURNE » relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-avant, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe comptable intitulé « Faits caractéristiques de l'exercice » concernant la constitution de l'association au 1^{er} Janvier 2024 suite à la scission des activités « Insertion » et « Centre Social ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les postes comptables relatifs au Personnel et aux Prestations/Subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

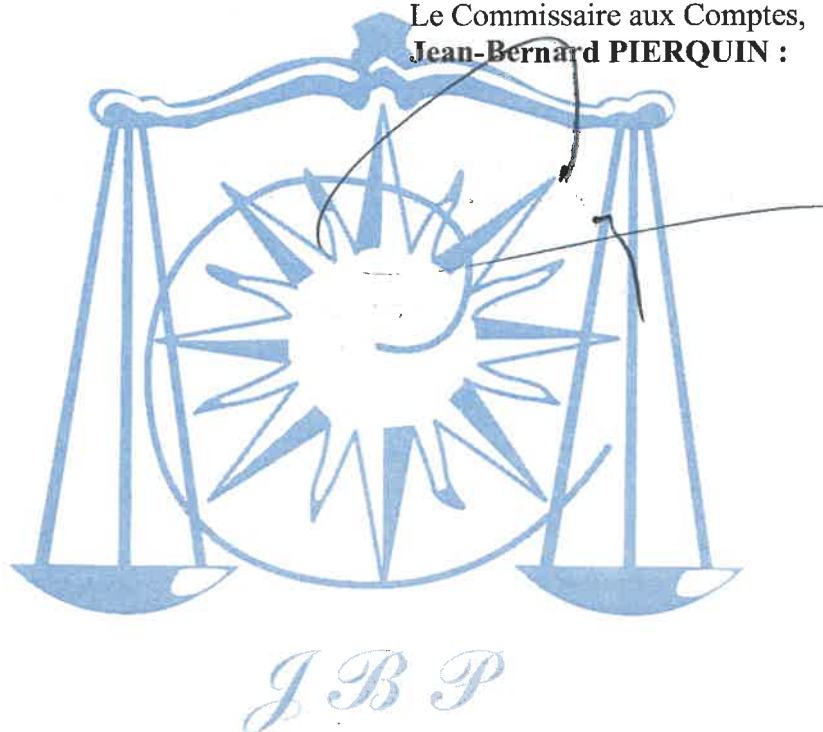
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie enfin la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Warcq,
Le 21 Mai 2025.

Le Commissaire aux Comptes,
Jean-Bernard PIERQUIN :



BILAN - ACTIF

FJEPPI - ASSOC LA ROUTOURNE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 880.00	1 095.36	784.64	
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	17 500.00		17 500.00	
Constructions	172 253.89	22 298.61	149 955.28	
Installations techn., matériel et outil. ind.	87 734.62	29 673.67	58 060.95	
Autres	187 566.91	59 802.33	127 764.58	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	15.00		15.00	
TOTAL (I)	466 950.42	112 869.97	354 080.45	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	61 532.89		61 532.89	
Créances reçues par legs ou donations	686.11		686.11	
Autres	306 160.43		306 160.43	
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	12 186.01		12 186.01	
Charges constatées d'avance	3 188.76		3 188.76	
TOTAL (II)	383 754.20		383 754.20	
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	850 704.62	112 869.97	737 834.65	

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

BILAN - PASSIF

FJEPPI - ASSOC LA ROUTOURNE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF		Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du au
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires		30 000.00	
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau		-34 300.81	
Excédent ou déficit de l'exercice		-16 204.39	
	<i>Situation nette (sous total)</i>	-20 505.20	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement		212 636.00	
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	192 130.80	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
	TOTAL (II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		23 559.35	
	TOTAL (III)	23 559.35	
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		309 221.71	
Emprunts et dettes financières diverses		1 235.00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		17 642.40	
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		90 398.15	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		48 497.24	
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		55 150.00	
	TOTAL (IV)	522 144.50	
Ecarts de conversion passif			
	(V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	737 834.65	

COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

FJEPPI - ASSOC LA ROUTOURNE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du au
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	5 172.50	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	41 508.71	
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	233 926.62	
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 046 229.47	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	13 206.07	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	931.08	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	37 185.22	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 378 159.67	
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	946.00	
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	207 807.64	
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	6 604.55	
Salaires et traitements	958 807.76	
Charges sociales	167 334.32	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	50 771.96	
Dotations aux provisions	3 397.16	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	302.53	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 395 971.92	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-17 812.25	
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	0.05	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	0.05	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	8 800.15	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	8 800.15	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-8 800.10	

COMPTE DE RÉSULTAT

FJEPPI - ASSOC LA ROUTOURNE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du au
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-26 612.35	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	7 601.61	
Sur opérations en capital	33 676.20	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	41 277.81	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	29 883.74	
Sur opérations en capital	986.11	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	30 869.85	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	10 407.96	
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 419 437.53	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 435 641.92	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-16 204.39	

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FJEPPI - ASSOC LA ROUTOURNE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Ces comptes annuels ont été établis le 02/04/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'association comptabilise une provision pour Indemnité de départ à la retraite. Le solde au 31 décembre 2024 s'élève à 23 559 euros.

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

Les activités du centre social et de l'activité "Insertion" étaient initialement regroupées dans la même association, à savoir le "FJEPCS LA PASSERELLE".

A la date du 31 décembre 2023, il a été décidé de scinder ces deux activités dans deux structures distinctes; ainsi l'association "LA ROUTOURNE" a été constituée afin de reprendre uniquement l'activité "Insertion".

De ce fait, il s'agit du premier exercice comptable de l'association "LA ROUTOURNE" et ne fait donc pas apparaître d'exercice N-1 en comparatif.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FJEPPI - ASSOC LA ROUTOURNE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages	3 A 5 ans
- VEHICULES	3 A 5 ans
- MATERIEL INFORMATIQUE	3 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

FJEPPI - ASSOC LA ROUTOURNE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		1 880
	Terrains			17 500
	Constructions			172 254
CORPORELLES	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			87 735
	Inst. générales, agencs & aménagts divers			30 546
	Autres immos corporelles			147 145
	Matériel de transport			9 876
FINANCIERES	Matériel de bureau & mobilier informatique			
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL			465 055
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			15
		TOTAL		15
		TOTAL GENERAL		466 950

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		1 880	
	Terrains			17 500	
	Constructions			172 254	
CORPORELLES	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			87 735	
	Inst. gal. agen. amé. divers			30 546	
	Autres immos corporelles			147 145	
	Mat. bureau, inform., mobilier			9 876	
FINANCIERES	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL			465 055	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			15	
		TOTAL		15	
		TOTAL GENERAL		466 950	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

35

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

FJEPPI - ASSOC LA ROUTOURNE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	378	718		1 095
TOTAL	378	718		1 095
Terrains				
Sur sol propre	13 686	8 613		22 299
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	29 674	16 571		46 244
Autres	255	2 581		2 837
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immobs corporelles	30 278	19 590		49 868
Mat. bureau et informatiq., mob.	4 950	2 700	552	7 098
Emballages récupérables divers				
TOTAL	78 842	50 054	552	128 345
TOTAL GENERAL	79 220	50 772	552	129 441

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier Inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

FJEPPI - ASSOC LA ROUTOURNE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	15		15
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	61 533	61 533	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1	1	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 322	8 322	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 280	1 280	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	1 302	1 302	
	Divers	274 143	274 143	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	21 799	21 799	
	Charges constatées d'avance	3 189	3 189	
	TOTAUX	371 583	371 568	15
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(1) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations	686	686	

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

FJEPPI - ASSOC LA ROUTOURNE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	212 189
Disponibilités	
TOTAL	212 189

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

FJEPPI - ASSOC LA ROUTOURNE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	309 222	127 726	73 854	107 642
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	1 235	1 235		
Fournisseurs & comptes rattachés	17 642	17 642		
Personnel & comptes rattachés	34 903	34 903		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	55 022	55 022		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	474	474		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	48 497	48 497		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	55 150	55 150		
TOTAUX	522 145	340 649	73 854	107 642

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet **PIERQUIN**
Commissaire aux Comptes

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

FJEPPI - ASSOC LA ROUTOURNE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	55 150
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	55 150

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	84
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 736
Dettes fiscales et sociales	42 734
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	50 554

**COMPTES ANNEXÉS
AU RAPPORT**
Cabinet PIERQUIN
Commissaire aux Comptes

A.C.R. - A.D.C.

Cabinet PIERQUIN

EXPERTISE-COMPTABLE

COMMISSARIAT AUX COMPTES

S.A.S. au Capital de 294.400 Euros

Siège Social Bureau
28, boulevard Lucien Pierquin
WARCQ
08000 Charleville-Mézières
Tél. 03 24 59 70 50

Bureau
122, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
E-mail :
cabinet.pierquin@cabinet-pierquin.com
Site internet :
www.cabinet-pierquin.com

"LA ROUTOURNE"

Association régie par la loi
du 1^{er} Juillet 1901

Siège Social
39 avenue Charles de Gaulle
08400 VOZIERES

SIRET : 924 216 120 00015
Code APE : 9499Z

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

J B P
SUR

LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE 2024
(Du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024)

membre du réseau
ABSOLUCE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2024

A l'Assemblée Générale de l'association « LA ROUTOURNE »,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

1) Relations avec l'Association FJEPCS LA PASSERELLE :

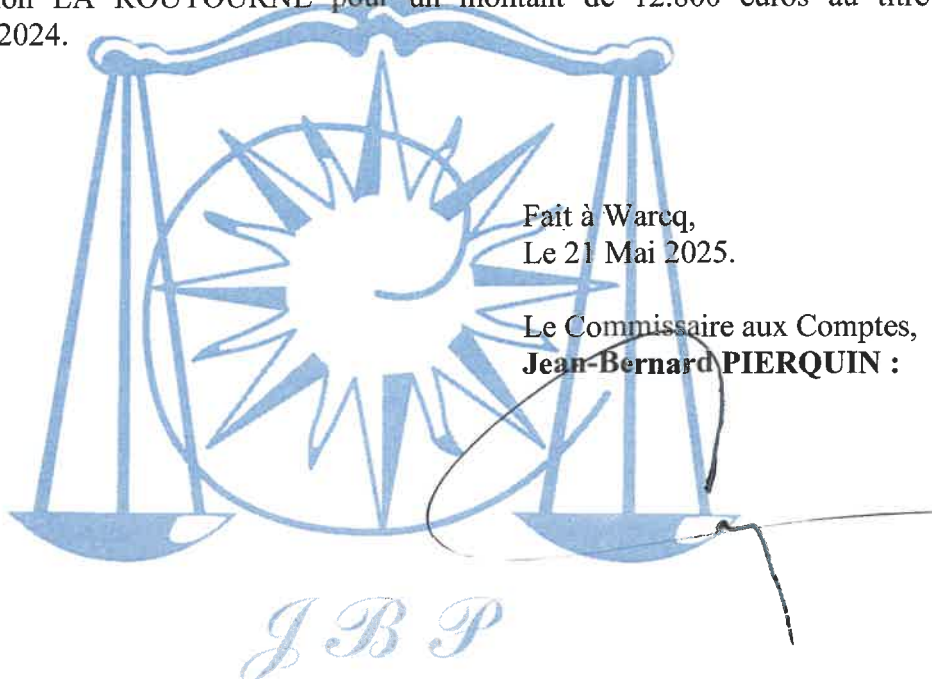
(Administrateur concerné : La Trésorière de l'Association FJEPCS LA PASSERELLE ou son représentant).

- L'Association LA ROUTOURNE a refacturé à l'association FJEPCS LA PASSERELLE des prestations de ménage pour un montant total de 25.000 euros au titre de l'exercice 2024.

2) Relations avec la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise (2C2A) :

(Administrateur concerné : le Vice-Président à l'économie et le Vice-Président aux services à la population de la 2C2A ou leurs représentants).

- Contribution financière versée sous forme d'une subvention par la 2C2A à l'Association LA ROUTOURNE pour un montant de 12.800 euros au titre de l'exercice 2024.



Fait à Warcq,
Le 21 Mai 2025.

Le Commissaire aux Comptes,
Jean-Bernard PIERQUIN :

E : Annexes



BILAN Transport à la Demande 2024

Nous avons réalisé en 2024 5650 transports, représentant 236827km, pour 378 bénéficiaires différents, dont 230 femmes soit 61% du public. Le trajet moyen est de 42km. Par comparaison, en 2023, nous avons réalisé 4533 transports (+25%) représentant 159476km (+48.5%), pour 330 bénéficiaires différents. Le trajet moyen était de 35.2km.

Cette augmentation assez majeure tient à une meilleure organisation du travail, mais aussi qu'en interne nous avons réaffecté du personnel supplémentaire en 2024 sur cette action.

Tranches d'Age	Nombre d'accompagnements	Km	Personnes différentes
0 A 6 ANS	210	4668	8
7 A 13 ANS	440	13708	32
14 A 17 ANS	663	42885	26
18 A 25 ANS	831	29793	81
26 A 40 ANS	485	29722	44
41 A 60 ANS	548	33035	57
60 A 69 ANS	394	15782	27
70 A 79 ANS	878	36131	55
80 ANS ET +	1201	31103	48
Total général	5650	236827	378

En pourcentage, les jeunes de moins de 25 ans représentent 39% du public transporté, les plus de 60 ans 34.4%, et l'âge moyen de la vie 26.6%. Ces proportions sont très largement rééquilibrées par rapport à 2023, même si en proportion le nombre de transports réalisés pour les seniors représentent encore près de 44% du volume total, et en nombre de kilomètres 35%.

Type de revenu	Nombre d'accompagnements	Km	Personnes différentes
AAH	311	14825	18
ALTERNANCE	178	9548	2
ARE	82	3343	14
ASS	33	1306	4
CEJ	313	6502	59
RETRAITE	2636	88520	126
RSA	843	44585	58
SALARIE	106	8580	11
SALARIE ESAT	1	36	1
SALARIE INSERTION	189	15043	8

SANS	958	44539	77
Total général	5650	236827	378

Les principaux minima sociaux (AAH, RSA et ASS), cumulés aux personnes sans revenus représentent 2145 transports, soit 38%, mais 44.5% des kilomètres réalisés. On retrouve les mêmes proportions que pour les tranches d'âge sur les personnes retraitées.

Type de transport	Nbre d'accompagnements	Km	Personnes différentes
ACM	278	3406	24
ADMINISTRATIF	33	2674	20
ALIMENTAIRE	274	12055	32
INSERTION PROFESSIONNELLE	1843	88142	130
JUSTICE	87	6326	20
LOISIR	102	3128	7
PARENTALITE	134	3662	4
SANTE	2186	93223	196
SOCIAL	713	24211	50
Total général	5650	236827	483

Le nombre de personnes cumulées est supérieure puisque des personnes peuvent bénéficier de plusieurs types de transports. La santé représente 39% des transports (en nombre et en kilomètres), l'insertion professionnelle près de 33% en nombre, mais 37% en kilomètres.

Canton d'origine	Nombre d'accompagnements	Km	Personnes différentes
ATTIGNY (08130)	137	5768	20
AUTRES	841	34059	26
BUZANCY (08240)	389	23702	38
GRANDPRE (08250)	527	31937	43
LE CHESNE (08390)	557	16573	24
MACHAULT (08310)	399	17109	25
MONTHOIS (08400)	74	2619	5
VOUZIERES (Canton)	2726	105060	197
Total général	5650	236827	378
Vouziers (Ville)	1700	57327	139

Les habitants de l'Argonne Ardennaise représentent 88% des usagers et 83% des transports réalisés. A noter dans le détail par canton une surreprésentation des usagers sur les secteurs de Buzancy et Grandpré par rapport aux cantons de Monthois, Machault ou Le Chesne. Les habitants de la Ville de Vouziers intra muros représentent à eux seuls 37% des usagers 30% des transports réalisés.

Focus Transports santé 2024

Type de transport	Nombre d'accompagnements	Km
ACCUEIL DE JOUR	1223	25849
CARDIOLOGIE	14	1554
CENTRE ANTI-DOULEUR	6	688
CHIRURGIEN	8	393
CMP	9	288
DENTISTE	84	5688
ELIOTROPE	5	330
FOYER DE VIE HANDICAPE	24	1536
GASTROLOGIE	2	256
GYNECOLOGIE	27	2190
HELIOTROPE	1	4
IME	8	216
IRM	1	128
KINESITHERAPIE	162	12494
LABORATOIRE	1	68
MEDECINE GENERALE	74	4707
NEUROLOGIE	13	944
OPHTALMOLOGIE	73	8842
OPTICIEN	1	68
ORL	7	486
ORTHODENTISTE	2	48
ORTOPHONISTE	152	5546
OSTEOPATHE	3	174
PEDIATRIE	26	2200
PEDICURE	20	774
PNEUMOLOGUE	15	1644
PODOLOGUE	32	2205
PSYCHOLOGIE	10	798
RADIOLOGIE	90	7953
SPORT SANTE	72	4308
STOMATOLOGIE	5	316
URGENCE	1	70
VISITE	15	458
Total général	2186	93223

Le trajet moyen est de 43km (seulement 29 en 2023). Nous avons notamment réalisé près de 600 accompagnements vers l'accueil de jour en moins par rapport à la période précédente, donc de fait augmenté les transports vers d'autres services de santé. Nous avons progressé à 963 transports vers des consultations diverses, pour 670 en 2023, soit une nette progression de près de 44%. L'accueil de

jour représentait en effet 74% des transports en 2023, contre 56% en 2024. Nous avons réalisé moins d'accompagnements qu'en 2023 (2546), mais effectué plus de kilomètres (74153), soit près de 20000 km supplémentaires. Cette différence s'explique par les éléments précédents : Nous accompagnons plus de personnes vers des services de soins plus éloignés que l'accueil de jour basé à Vouziers.

Nous avons également augmenté le nombre de personnes bénéficiant du service : 196 personnes différentes, contre 168 personnes en 2023, soit une augmentation de près de 17%. 131 femmes/ 65 hommes

Tranches d'âge	Nombre d'accompagnements	Km	Nombre de personnes différentes
0 A 6 ANS	5	444	2
7 A 13 ANS	180	8320	13
14 A 17 ANS	27	1373	5
18 A 25 ANS	58	4208	16
26 A 40 ANS	71	6236	21
41 A 60 ANS	234	18476	38
60 A 69 ANS	213	10069	18
70 A 79 ANS	455	19546	41
80 ANS ET +	943	24641	42
Total général	2186	93223	196

Les 60 ans et plus représentent 74% des transports réalisés (86% en 2023), mais 51% du public transporté en nombre de personnes (66% en 2023). Les moins de 25 ans représentent en 2024 18% du public, contre seulement 12% en 2023. Sur l'âge moyen de la vie (26/59), nous sommes à 30%, ce qui est stable par rapport à l'exercice précédent. Nous avons donc aujourd'hui un public plus diversifié.

Type de revenus	Nombre d'accompagnements	Km	Nombre de personnes différentes
AAH	96	6096	11
ARE	13	902	7
ASS	2	200	2
CEJ	7	471	4
RETRAITE	1639	55691	102
RSA	146	12383	32
SALARIE	44	5078	7
SALARIE INSERTION	21	1989	6
SANS	17	1063	6
SANS (MINEURS)	201	9350	19
Total général	2186	93223	196

52% des personnes transportées sont à la retraite, contre 65% en 2023, 23% sont bénéficiaires des minimas sociaux, 4% sont salariés, 3% sont des salariés en insertion. Là encore, la typologie du public transporté est plus diversifiée qu'en 2023. Hormis l'accueil de jour, la majorité des transports

concernent l'accès aux soins et consultations de base : Dentiste, kinésithérapeute, médecine générale, ophtalmologie, orthophonie, radiologie.

En résumé, si en valeur absolue nous avons réalisé légèrement moins de transports que l'année dernière, ceux-ci sont plus diversifiés, tout comme le public transporté qui est lui plus nombreux également.

Origine des personnes (cantons)	Nombre d'accompagnements	km	Nombre de personnes
ATTIGNY (08130)	73	3241	10
AUTRES	665	21847	11
BUZANCY (08240)	87	8176	17
GRANDPRE (08250)	153	13046	27
LE CHESNE (08390)	84	2727	16
MACHAULT (08310)	102	5824	12
MONTHOIS (08400)	2	130	2
VOUZIERES (08400)	1020	38232	101
Total général	2186	93223	196

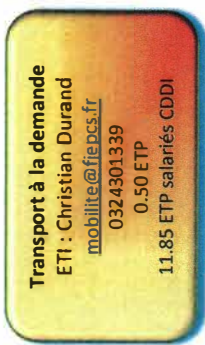
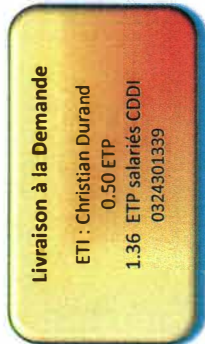
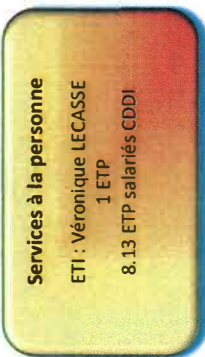
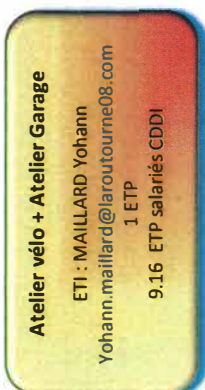
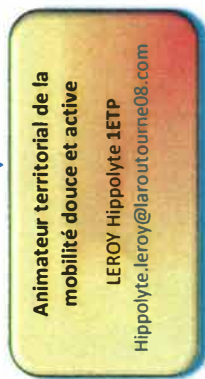
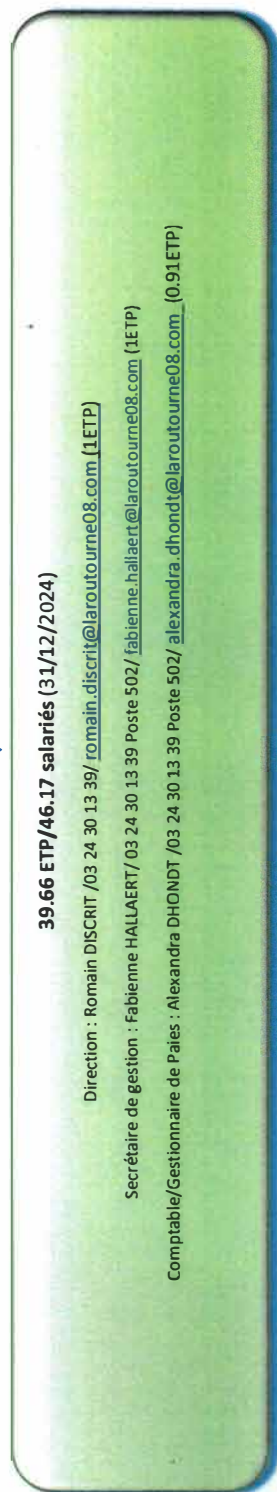
Le canton de Vouziers représente 51.5% des personnes transportées, et 47% des transports réalisés. Cependant, Vouziers Ville ne représente que 625 transports, soit 28.6%, et 81 personnes, soit 41%.

Présidente : Agnès BAZELAIRE-HAUDECOEUR

Trésorière : Elisabeth BOUKCIM

Secrétaire : Isabelle JULHES

LA ROUTOURNE



Nos partenaires financiers et opérationnels



Cofinancé par
l'Union européenne

